

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **2 avril 2012**, à 20 h, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1	Pierre Lavallée	Siège No 4	François Vallières
Siège No 2	Louis Bissonnette	Siège No 5	Alain-Serge Vigeant
Siège No 3	Karine Fleury	Siège No 6	Alain Bahl

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2012-04-080

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 2 avril 2012

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 5 mars 2012

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Mars 2012
- 5 Vente pour non-paiement taxes - représentant
- 6 Vente pour non-paiement taxes - autorisation d'encherir
- 7 Entretien paysager 2012
- 8 Contribution financière - Réédition du livre Un coin des Cantons de l'Est
- 9 Dépôt des états financiers - OMH
- 10 Conférence web "Les processus d'estimation des travaux et leurs impacts"
- 11 Comité d'embellissement - Aménagement fleuri sur poteaux électriques
- 12 Aménagement enseignes L'Avenir - Achat de terre

Sécurité incendie

- 13 Achat avril 2012

Voirie

- 14 Adjudication de contrat - Abat-poussière 2012

- 15 Adoption cahier de charges - Pavage 2012
- 16 MTQ -Reddition de compte 2011
- 17 Embauche personnel entretien pelouse
- 18 Surveillance carrières/sablières
- 19 Balayage de rue
- 20 Ballast garage
- 21 Achat manuel niveleuse
- 22 Déneigement Route Beaulac
- 23 R2012-01-023 - Retour faucheuse

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

- 24 Autorisation de signature - Protocole d'entente support technique
- 25 Fin de probation Gilles Mailloux
- 26 Avis de motion : refonte des règlements d'urbanisme
- 27 Appuie projet L'arboretum
- 28 Membre CCU 2012

Loisirs et culture

- 29 Fête des voisins 2012 - Inscription
- 30 Achat peinture et accessoires - cuisine loisirs
- 31 Grillages aux loisirs
- 32 Sentinelle loisirs - Branchement
- 33 Fête de la St-Jean Baptiste 2012 - Autorisation de parade

Général

Varia :

- 34 **Correspondance**
Correspondances reçues - Mars 2012
- 35 **Période à l'assistance**
- 36 **Levée de l'assemblée**

Le maire Jean Parenteau demande d'ajouter le point suivant aux varia :

A) Autorisation de signature – Demande d'aide financière au Fonds de ruralité – Réédition du livre "Un Coin des Cantons de L'Est"

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-081

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 MARS 2012

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 mars 2012, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2012

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2012, tels que présentés :

Fournisseur	Description	Montant
Environex	Analyse TEU (7/8/9-02) et EP (9/20-02)	372.52 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Location de site du 01/03/12 au 31/03/12	316.64 \$
Les entreprises Tecnima inc	R2012-01-013 Fabrication 50 drapeaux	2 460.47 \$
Claude Laprise	Remb taxe non résident (Félix - Hockey)	143.50 \$
Bell Mobilité	475-5374 du 01/03/12 au 31/03/12	35.92 \$
Bell Mobilité	475-7111 du 01/03/12 au 31/03/12	33.33 \$
Bell Mobilité	475-7150 du 01/03/12 au 31/03/12	32.55 \$
Centre du Pneu Patry inc	Vérifier pneu - Mack rouge	52.85 \$
Clicopies	Impression JET - Édition mars 2012	697.26 \$
CMP Mayer Inc.	R2012-01-022 Habillement pompiers	5 015.21 \$
Drummond Info Plus	R2012-03-058 Hébergement des sauvégardes	37.37 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 415.23 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	221.38 \$
Hamel Propane inc	Chauffage propane - Loisirs	132.65 \$
Hydro Québec	Garage municipal du 17/01/12 au 14/03/12	748.33 \$
Hydro Québec	Salle des Loisirs du 17/01/12 au 14/03/12	495.81 \$
Hydro Québec	Gloriette du 13/01/12 au 15/03/12	61.07 \$
Hydro Québec	Bureau du 13/01/12 au 15/03/12	1 264.35 \$
Hydro Québec	Étang du 13/01/12 au 15/03/12	144.85 \$
Hydro Québec	Station de pompage Gloriette du 13/01/12 au 15/03/12	89.31 \$
Les Équipements Thivierge inc	Bande de frein, huile et protecteur - Scie à chaîne	117.68 \$
Les Équipements Thivierge inc	Roue hélicoïdale pour scie à chaîne	40.69 \$
Location M.L. inc.	Location sableuse pour plancher - Loisirs	129.32 \$
Machinerie C & H inc	Shaft, emblem smv plastic - Tracteur	377.83 \$
Martel, Brassard, Doyon	Honoraires - Code d'éthique employés municipaux	268.28 \$
MRC Drummond	Mutations février 2012	6.00 \$
Municipalité de Wickham	Entraide incendie - LAV20120220-06	364.22 \$
Municipalité Durham-Sud	Entraide incendie - LAV20120220-06	803.05 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil d'avril 2012	214.51 \$
Robitaille Équipement inc	Pointes au carbure - Niveleuse	1 281.28 \$
Rocheffort Radio/TV Inc	Remplacement cellulaire maire	119.46 \$
Service de Cric Drummond	R2012-03-065 Sableuse décapage pression	581.77 \$
La Coop Fédérée	Diesel déneigement	2 725.19 \$
La Coop Fédérée	Diesel déneigement	969.50 \$
Toiles Remorques Drummond inc	Filet à gravier - Mack blanc	166.71 \$
Usinage M.C. inc	Fabrication attache rapide - Mack blanc	938.78 \$
Benoit St-Laurent	R2012-03-074 Décapage et cirage plancher - Loisirs	400.00 \$
Ministre des Finances	Mise à jour propriétaires véhicules lourds	129.00 \$
Redtec inc	R2011-04-119 Enregistreur d'événement (27/07/11)	1 435.51 \$
Ville de Drummondville	Frais de cour - Constat # 803573707 et # 803523484	116.29 \$
Ville de Drummondville	R2012-03-065 Sableuse décapage pression	155.07 \$
Lemire Suzie	Déplacement - Formation ADMQ St-Hyacinthe	57.41 \$

Lemire Suzie	JET - chercher a l'impression et porter poste	131.67 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Mars 2012	74.77 \$
Wurth Canada Limited	Lunette sécurité, manche thunder, protêt tabl bord	410.58 \$
Signo Tech	Panneau "Surveillance caméra" et 2e Rang	141.73 \$
Service Thermosun 2010 inc	Réparation système de chauffage - Loisirs	820.35 \$
Mailloux Gilles	Frais de déplacement - Mars 2012	51.66 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	26 798.91 \$

Fournisseur	Description	Montant
Bibliothèque Municipale	R2012-01-011 Contribution	1 566.67 \$
COGESAF	R2012-03-077 Renouvellement d'adhésion	50.00 \$
COMBEQ	R2012-03-070 Formation inspecteur urbanisme	275.94 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/02/12 au 29/02/12	408.60 \$
MRC Drummond	R2012-01-011 Quote part Mars 2012	3 541.47 \$
Mutuelle des municipalités du QC	R2012-02-044 Franchise pour réclamation dommages	500.00 \$
Office municipal d'habitation	R2011-12-317 et R2012-01-015 Quote part	2 734.33 \$
R.I.G.D. Bas St-François	R2012-01-011 Quote part Mars 2012	6 908.25 \$
Société Assurance Automobile du Qc	Immatriculation des véhicules	7 818.20 \$
Lynch Sydney	R2012-03-074 Tuiles à plancher - Loisirs	791.37 \$
Ministre des Finances	R2012-01-022 Colloque sécurité civile	195.00 \$
Ville de Drummondville	R2012-02-043 Supra locaux	2 893.34 \$
Réseaux Plein Air Drummond	R2012-03-076 Entente piste cyclable	27 500.00 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	R2012-03-060 Cachet conférence gaz de schiste	50.00 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	R2012-03-073 Plan publicitaire - 1er versement	2 299.50 \$
Comité des fêtes du 150e de L'Avenir	R2012-03-059 Avance de fonds	10 000.00 \$
Comité des fêtes du 150e de L'Avenir	Remboursement contribution BNC	150.00 \$
Service de cartes Desjardins	Blocs de glace - Bal des Tuques	250.00 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	67 932.67 \$

SALAIRES MARS 2012	
Salaires nets mars 2012	19 613.12 \$
Remises provinciales mars 2012	5 096.96 \$
Remises fédérales mars 2012	2 139.65 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES MARS 2012	26 849.73 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2012	26 798.91 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES MARS 2012	67 932.67 \$
<u>TOTAL COMPTES À PAYER MARS 2012</u>	121 581.31 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-083

5. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – REPRÉSENTANT

ATTENDU QUE la présence d'une personne représentant la municipalité de L'Avenir est requise lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi 14 juin 2012 aux locaux de la MRC de Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire, directrice générale, à agir à titre de représentante de la municipalité de L'Avenir lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes qui se tiendra le 14 juin 2012 aux locaux de la MRC de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-084

6. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – AUTORISATION D'ENCHÉRIR

ATTENDU QUE la résolution No : R 2012-04-083 autorisant Madame Suzie Lemire, directrice générale, à agir à titre de représentante de la municipalité de L'Avenir lors de la journée des ventes pour non-paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu que la directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Suzie Lemire, si le besoin se présente, est autorisée à enchérir sur les immeubles situés sur notre territoire qui seront mis en vente, jusqu'à un montant total maximal de 1.00 \$, s'il n'y a pas d'autres personnes intéressées. Par contre, s'il y a d'autres intéressés, la directrice générale/secrétaire-trésorière pourra enchérir jusqu'au montant maximal des taxes municipales et scolaires dues, plus les frais et intérêts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-085

7. ENTRETIEN PAYSAGER 2012

ATTENDU QUE la municipalité doit faire l'entretien paysager au bureau municipal et à la gloriette ;

ATTENDU QUE l'entreprise Entretien paysager Julie Houle a remis une offre de service pour l'entretien paysager de mai à octobre au montant de 828 \$ pour la gloriette et 582.49 \$ pour le bureau incluant :

- Sarclage des plates-bandes : 6 fois
- Taille et entretien des végétaux : 6 fois
- Taille de la haie à la gloriette
- Émondage léger des arbres
- Plantation des annuelles au bureau
- Ouverture et fermeture du terrain

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise Entretien paysager Julie Houle au montant total de 1 410.49 \$ plus taxes pour l'entretien paysager de mai à octobre pour la gloriette et le bureau municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-086

8. CONTRIBUTION FINANCIÈRE – RÉÉDITION DU LIVRE "UN COIN DES CANTONS DE L'EST

ATTENDU QUE la Société d'histoire de Drummondville a présenté à la MRC ainsi qu'à la SDED le projet de la réédition du livre "Un Coin des Cantons de l'Est » ;

ATTENDU QUE la société d'histoire de Drummondville demande à la municipalité une contribution financière de 1 000 \$ afin de rééditer le livre "Un Coin des Cantons de l'Est » ;

ATTENDU QU'en échange de la contribution financière, la Société d'histoire inscrira la municipalité à titre de partenaire officiel et remettra à la municipalité 200 volumes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de participer financièrement au projet de la réédition du livre "Un Coin des Cantons de l'Est" pour un montant de 1 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-087

9. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS – OMH

ATTENDU QUE les états financiers au 31 décembre 2011 de l'OMH (Office Municipal d'Habitation) sont déposés au présent conseil ;

ATTENDU QUE ce dépôt doit faire l'objet d'une résolution d'adoption de la part du conseil municipal ;

ATTENDU QUE selon les états financiers, la municipalité doit verser à l'Office la somme de 413 \$ pour la différence sur les sommes reçues pour l'année 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter les états financiers se terminant au 31 décembre 2011 de l'OMH, tel que préparé par la firme Lemire, Lemire, Comptables agréés, SENC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-088

10. CONFÉRENCE WEB – LES PROCESSUS D'ESTIMATION DES TRAVAUX ET LEURS IMPACTS

ATTENDU QUE l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) offre une conférence web sur les processus d'estimation des travaux et leurs impacts au coût de 130 \$ plus taxes le 17 mai 2012 ;

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Suzie Lemire, est intéressée à suivre cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Suzie Lemire, à s'inscrire à la conférence web "Les processus d'estimation des travaux et leurs impacts" au coût de 130 \$ plus taxes qui aura lieu le 17 mai 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-089

11. COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – AMÉNAGEMENT FLEURI SUR POTEAUX ÉLECTRIQUES

ATTENDU QUE le comité d'embellissement a déposé à la municipalité plusieurs projets dont celui de faire de l'aménagement fleuri sur les poteaux

électriques à raison d'un poteau sur deux sur la rue principale pour un total d'environ 20 poteaux ;

ATTENDU QUE le comité estime le coût des paniers à environ 30 \$ par panier pour un total de 600 \$ plus l'achat de crochets ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée , appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de rendre disponible un montant d'environ 1 000 \$ pour l'aménagement de paniers fleuris sur les poteaux électriques sur la rue principale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-090

12. AMÉNAGEMENT ENSEIGNES L'AVENIR – ACHAT DE TERRE

ATTENDU QUE la Pépinière L'Avenir offre gratuitement les vivaces pour l'aménagement paysager des deux enseignes de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'aménagement nécessite cependant l'achat de terre pour un montant d'environ 600 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de rendre disponible un montant de 600 \$ pour l'achat de terre pour l'aménagement paysager des deux enseignes de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2012-04-091

13. ACHAT AVRIL 2012

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour avril 2012

		Coût unit.	Qté	Total
<u>Formation</u>				
02 220 01 454	Certification en secourisme pour tous les pompiers (échue le 31 mars)	1 990.00 \$	1	1 990.00 \$
			Total de la demande	1 990.00 \$

ATTENDU QUE cet élément n'a pas été déposé au budget 2012, mais que cette certification est nécessaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 1 990 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2012-04-092

14. ADJUDICATION DE CONTRAT – ABAT-POUSSIÈRE 2012

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat poussière ;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invités soit Calclo Inc., Les Entreprises Bourget et Somavrac C.C. Inc. dont les résultats sont les suivants :

Calclo Inc.

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%	Chlorure de Magnésium 30%	Calclo-20
Format :	Vrac liquide	Vrac liquide	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres	129 500 litres	129 500 litres
Taux / litre :	0.264\$	0.264\$	0.1565\$
Sous-total :	34 188.00\$	34 188.00\$	26 605.00\$
TPS :	1 709.40\$	1 709.40\$	1 330.25\$
TVQ :	3 410.25\$	3 410.25\$	2 653.85\$
Total :	39 307.65\$	39 307.65\$	30 589.10\$

Somavrac C.C. Inc.

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.305\$
Sous-total :	39 497.50\$
TPS :	1 974.88\$
TVQ :	3 939.88\$
Total :	45 412.26\$

Les Entreprises Bourget Inc.

Type de produit :	Chlorure de calcium 35%
Format :	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée :	129 500 litres
Taux / litre :	0.282\$
Sous-total :	36 519.00\$
TPS :	1 825.95\$
TVQ :	3 642.77\$
Total :	41 987.72\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'octroyer le contrat d'abat poussière 2012 à la compagnie Calclo Inc. et de prendre le chlorure de calcium à 35%

au montant de 0.264 \$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *abat poussière 2012*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-093

15. ADOPTION CAHIER DE CHARGES – PAVAGES 2012

ATTENDU QU'une copie du document "*Cahier de charges Pavage Route McGiveney, Route Boisvert 2012*" est remise à chacun des conseillers présents ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite refaire le pavage d'une partie de la route McGiveney équivalent à 1.7 kilomètre avec le transfert du TECQ ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également refaire le pavage d'une partie de la route Boisvert équivalent à 1.3 kilomètre via le fonds des carrières/sablières ;

ATTENDU QUE la municipalité s'est dotée du règlement 623-08 intitulé «Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques » ;

ATTENDU QUE l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales stipule que les sommes versées au fonds doivent être utilisées, soustraction faite de celles consacrées aux coûts d'administration du régime prévu, à la réfection ou à l'entretien de tout ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sera publié sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de lancer le processus d'appel d'offres par le biais de SEAO pour le pavage de la route McGiveney sur une distance de 1,7 kilomètre et de la route Boisvert sur une distance de 1.3 kilomètre d'utiliser le fonds réservé des carrières/sablières pour acquitter les coûts du pavage sur la route Boisvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-094

16. MTQ – REDDITION DE COMPTE 2011

ATTENDU QUE le MTQ (Ministère des Transports) a versé une compensation de 234 757 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que la municipalité de L'Avenir informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Il est également résolu de mandater la firme Samson Bélair Deloitte et Touche afin de présenter, dans les délais signifiés, la reddition des comptes incluant l'annexe B dûment complétée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-095

17. EMBAUCHE PERSONNEL ENTRETIEN PELOUSE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire l'embauche d'une personne responsable de l'entretien de la pelouse et de divers petits travaux pour l'été 2012 ;

ATTENDU QUE la personne responsable de l'entretien de la pelouse sera en poste du 7 mai 2012 au 29 septembre 2012 pour environ 15 heures semaines selon les besoins et à un taux horaire de 12 \$;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Claude Lefebvre se dit intéressé par ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'embaucher Monsieur Jean-Claude Lefebvre afin de faire l'entretien de la pelouse et divers petits travaux d'entretien du 7 mai 2012 au 29 septembre 2012 pour environ 15 heures par semaines au taux horaire de 12 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-096

18. SURVEILLANCE CARRIÈRES/SABLIÈRES 2012

ATTENDU QUE la municipalité souhaite embaucher une personne à raison d'une journée de 8 heures par semaine, au taux horaire de 10 \$ afin de faire la surveillance des carrières/sablières ;

ATTENDU QUE Monsieur Gilles Mailloux, surveillant en 2011, souhaite reprendre le poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que Monsieur Gilles Mailloux soit à la surveillance des carrières/sablières à raison de 8 heures par semaine, au taux horaire de 10 \$ à compter du 7 mai 2012 jusqu'au 20 octobre 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-097

19. BALAYAGE DE RUES

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU QU'une somme de 1 000 \$ est prévue au budget 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu de rendre disponible le montant budgété de 1 000 \$ afin de procéder aux travaux de balayage des rues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-098

20. BALLAST GARAGE

ATTENDU la résolution R 2012-03-066 concernant le remplacement des ballasts au garage municipal au coût de 680 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE suite à l'évaluation des travaux, un montant supplémentaire de 562 \$ est nécessaire pour l'installation de 6 luminaires de 4 tubes afin de réduire de façon considérable les coûts d'éclairage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, à faire l'achat et l'installation de 6 luminaires de 4 tubes au coût total de 1 128.74 \$ plus taxes selon la soumission de la compagnie Westburn.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-099

21. ACHAT MANUEL NIVELEUSE

ATTENDU la demande de Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, concernant l'achat du manuel de service de la niveleuse au coût d'environ 150 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser Monsieur Sydney Lynch, inspecteur en voirie, à faire l'achat du manuel de service de la niveleuse au coût approximatif de 150 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-100

22. DÉNEIGEMENT ROUTE BEAULAC

ATTENDU QUE M. René Beaulac est chargé du déneigement de la route Beaulac ;

ATTENDU QUE la municipalité verse chaque année une compensation à Monsieur Beaulac pour le coût dudit déneigement ;

ATTENDU QU'un montant de 800 \$ a été versé à Monsieur Beaulac pour le déneigement en 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'autoriser un versement de 800 \$ à Monsieur René Beaulac pour le déneigement de la route Beaulac, pour la saison hiver 2011-2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-101

23. R 2012-01-023 – RETOUR FAUCHEUSE

ATTENDU la résolution R 2012-01-023 concernant l'achat d'une faucheuse au montant de 10 000 \$;

ATTENDU QU'une période d'essai était prévue ;

ATTENDU QU'après essai de la faucheuse, l'inspecteur en voirie, Monsieur Sydney Lynch, recommande de retourner la faucheuse, car, elle ne correspond pas au besoin de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de retourner la faucheuse. Il est aussi résolu de remettre un montant compensatoire de 200 \$ au propriétaire pour les heures travaillées avec la faucheuse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2012-04-102

24. AUTORISATION DE SIGNATURE – PROTOCOLE D'ENTENTE SUPPORT TECHNIQUE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite conclure une entente relative à la formation et au support technique de l'inspecteur en urbanisme avec la MRC Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, et appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, et Madame Suzie Lemire, directrice générale à signer l'entente intermunicipale relative à la formation et au support technique d'un inspecteur en bâtiment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2012-04-103

25. FIN DE PROBATION GILLES MAILLOUX

ATTENDU QUE la période de probation de Monsieur Gilles Mailloux, inspecteur en urbanisme, s'est terminée le 12 mars dernier ;

ATTENDU QUE la personne choisie par le conseil fait preuve d'efficacité et de compétence ;

ATTENDU QUE la directrice générale, Madame Suzie Lemire, recommande la confirmation de Monsieur Gilles Mailloux au poste d'inspecteur en urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de confirmer Monsieur Gilles Mailloux au poste d'inspecteur en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

26. AVIS DE MOTION : REFORTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Alain Bahl, qu'à la présente séance du conseil, un premier projet de règlement révisant la refonte des règlements d'urbanisme, portant les numéros :

- 653-12 PLAN D'URBANISME
- 654-12 RÈGLEMENT DE ZONAGE
- 655-12 RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
- 656-12 RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION
- 657-12 RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS
- 658-12 RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION

est soumis pour adoption. Une copie des projets de règlements a été remise à tous les élus dans le délai prescrit. Demande de dispense de lecture est faite par le membre de ce conseil. L'assemblée publique de consultation sera tenue le 16 avril 2012 à L'Avenir à la sacristie de l'église St-Pierre de Durham.

R 2012-04-104

27. APPUIE PROJET L'ARBORETUM

ATTENDU QU'un projet domiciliaire nommé L'arboretum a été présenté aux membres du conseil ;

ATTENDU QUE les promoteurs du projet demandent l'approbation du conseil municipal avant d'entreprendre les démarches concernant le projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'appuyer le projet domiciliaire L'arboretum.

29. MEMBRE CCU 2012

Le conseil souhaite informer les citoyens que trois (3) mandats sont échus au comité consultatif en urbanisme. Les citoyens qui souhaitent faire partie du CCU doivent soumettre leurs candidatures au bureau municipal.

LOISIRS ET CULTURE

R 2012-04-105

30. FÊTE DES VOISINS 2012 – INSCRIPTION

ATTENDU QUE l'édition 2012 de la fête des voisins sera célébrée partout au Québec le samedi 2 juin prochain ;

ATTENDU QUE les municipalités ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire, sans frais, afin d'accéder gratuitement à plusieurs outils promotionnels ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu que la municipalité s'inscrive à la fête des voisins 2012 afin de recevoir gratuitement les outils promotionnels et de les remettre à l'organisme qui en fera l'organisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-04-106

31. ACHAT PEINTURE ET ACCESSOIRES – CUISINE LOISIRS

ATTENDU QUE le comité des loisirs demande à la municipalité un montant de 100 \$ afin de repeindre les murs de la cuisine à la salle des loisirs ;

ATTENDU QUE les travaux seront faits par les membres du comité des loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu de repeindre les murs de la cuisine à la salle des loisirs pour un coût d'environ 100 \$. Il est aussi résolu que les membres du comité des loisirs exécutent bénévolement les travaux de peinture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-04-107

32. GRILLAGE AUX LOISIRS

ATTENDU QUE le comité des loisirs demande à la municipalité d'installer des grillages à la porte du cabanon ainsi qu'à l'entrepôt afin de sécuriser les lieux ;

ATTENDU QU'une fenêtre de la salle doit également avoir un grillage au coût d'environ 250 \$;

ATTENDU QUE le grillage à la fenêtre de la salle devra être fait par Usinage MC afin qu'il corresponde aux grillages existants ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que les employés de voirie fabriquent et installent des grillages à la porte du cabanon ainsi que de l'entrepôt. Il est aussi résolu de faire fabriquer par Usinage MC un grillage pour la fenêtre des loisirs au coût d'environ 250 \$ et que l'installation soit faite par les employés de voirie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-04-108

33. SENTINELLE LOISIRS - BRANCHEMENT

ATTENDU que le branchement d'une sentinelle au terrain des loisirs est à refaire afin qu'elle soit toujours allumée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Louis Bissonnette, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu que les employés de voirie rebranchent la sentinelle correctement. Il est aussi résolu de faire appel à un électricien au besoin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2012-04-109

34. FÊTE DE LA ST-JEAN BAPTISTE – AUTORISATION DE PARADE

ATTENDU QUE le comité des loisirs demande l'autorisation d'utiliser la rue Principale afin d'y faire circuler une parade dans le cadre de la fête nationale le 24 juin 2012 de 12h30 à 14h00 ;

ATTENDU QUE le comité fera une demande d'autorisation au Ministère du Transport du Québec et informera la Sûreté du Québec de l'évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Louis Bissonnette et résolu d'autoriser une parade sur la rue Principale dans le cadre de la fête nationale le 24 juin 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

GÉNÉRAL
VARIA

R 2012-04-110

A) AUTORISATION DE SIGNATURE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE RURALITÉ – RÉÉDITION DU LIVRE "UN COIN DES CANTONS DE L'EST"

ATTENDU QU'UNE demande d'aide financière peut être présentée au fonds de la ruralité de la MRC Drummond dans le dossier de la réédition du livre "Un Coin des Cantons de l'Est" ;

ATTENDU QUE l'aide financière est d'un maximum de 50 % du coût du projet n'excédant pas 20 000 \$;

ATTENDU QUE les signataires de ladite aide financière doivent être nommés par résolution du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé le conseiller Pierre Lavallée par et résolu d'autoriser Monsieur Jean Parenteau, maire, à signer pour et au nom de la municipalité, la demande d'aide financière soumise au fonds de la ruralité de la MRC Drummond pour la réédition du livre "Un Coin des Cantons de l'Est".

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

35. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de mars 2012 est remis à tous les conseillers.

36. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2012-04-111

37. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 37 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 7 mai 2012.
